

TEXTE 1 :

Loi de Finances 2016 : Le gouvernement fixe les priorités

L'Economiste nous apprend, dans son édition de ce lundi 10 août, que les divers départements ministériels ont reçu la note de cadrage relative à la préparation du projet de loi de Finances 2016. Ainsi, ils doivent transmettre leurs différentes propositions avant le 31 de ce mois afin de démarrer les réunions sectorielles dès le mois de septembre. Cependant, précise le journal, ce projet de loi de Finances ne sera pas élaboré dans le cadre de la nouvelle loi organique des Finances, qui n'entrera en vigueur qu'à partir de janvier 2018. Notons que les orientations générales qui vont déterminer l'élaboration du projet de loi de Finances s'articulent autour de plusieurs axes, parmi lesquels la consolidation des bases d'une économie équilibrée, axée sur le soutien de la demande et le renforcement de l'offre.

Selon L'Economiste, l'Exécutif insiste sur le maintien du niveau des investissements publics et la réduction du train de vie de l'administration, notamment par une meilleure maîtrise des dépenses. Cependant, aucun objectif chiffré n'est mentionné à ce niveau. Il faut dire que le gouvernement entend redoubler d'efforts en vue de poursuivre la mise à niveau des infrastructures et grands équipements, notamment à travers les partenariats public/privé. Le quotidien estime que cela devrait permettre la poursuite de la transformation du modèle économique à travers l'encouragement des secteurs productifs à haute valeur ajoutée tournés vers l'export, ajoutant qu'il s'agit surtout de donner un coup de pouce au Plan national d'accélération du développement industriel. Soulignons que la note de cadrage insiste également sur la mobilisation du foncier dédié aux zones industrielles destinées à la location.

Par [Ismail Benbaba](#)

<http://www.le360.ma/fr/economie/loi-de-finances-2016-le-gouvernement-fixe-les-priorites-47953>

TEXTE 2

Dernier budget de plein exercice du gouvernement Benkirane, le projet de loi de finances 2016 du Maroc a été présenté au Parlement ce mardi 20 octobre par Mohammed Boussaïd, ministre des Finances. Il *"intervient au cours d'une année marquée notamment, par l'entrée en vigueur de deux grandes réformes structurelles, la régionalisation avancée consacrant un rôle majeur aux collectivités territoriales, aux côtés de l'Etat en matière de développement socio-économique et la nouvelle Loi Organique relative à la Loi de Finances qui offre de nouvelles perspectives de modernisation du processus de gestion des finances publiques"*, selon le gouvernement.

Parmi les points notables en matière fiscale figure la progressivité (par seuils) de l'impôt sur les sociétés ou plusieurs aménagements du régime de la TVA. Ce budget inaugure aussi notamment un fonds spécial pour la mise en place de la régionalisation ou une enveloppe pour le développement des zones rurales enclavées et poursuit la réforme de la compensation (subventions aux produits de base).

Comme à l'accoutumée, le gouvernement a publié une note de présentation retraçant le cadre macroéconomique, les diverses stratégies publiques et bien sûr les dispositions nouvelles du PLF 2016. Retrouvez ci-dessous en intégralité cette note. Le texte de PLF est lui aussi disponible sur le site du ministère de l'Economie.

[Maroc : projet de loi de Finances pour l'année budgétaire 2016](http://www.usinenouvelle.com/article/maroc-le-detail-du-projet-de-loi-de-finances-2016.N358346)

<http://www.usinenouvelle.com/article/maroc-le-detail-du-projet-de-loi-de-finances-2016.N358346>

TEXTE 3 :

Maroc : Mohamed Boussaid présente le projet de loi de finances 2016

Le ministère de l'Economie et des Finances a présenté aujourd'hui à Rabat, le projet de loi de finances 2016. Mohammed Boussaid a tout d'abord rappelé l'amélioration de l'économie mondiale (3,6% en 2016 contre 3,1% en 2015). Même tendance positive pour l'activité économique dans la zone euro -principal partenaire économique du Maroc-, ce qui a amélioré les perspectives de la demande adressée au Royaume de 4,4% en 2015 après 3,3% en 2014.

Selon les chiffres présentés par M. Boussaid, la situation de l'économie marocaine est en constante évolution avec notamment un déficit budgétaire qui continue à se résorber : 4,3% du PIB 2015 après 4,9% en 2014. Le déficit commercial est lui aussi en net recul (22%) grâce à la dynamique des industries exportatrices et la réduction de la facture énergétique.

Le ministre a également évoqué l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, avec un recul du taux de chômage à 8,7% soit le niveau le plus bas depuis 2012.

Les grandes lignes du PLF 2016

Les hypothèses du projet de loi de finances 2016 se basent sur une croissance économique de 3%, avec un prix du baril de pétrole à 61\$, un taux de change de 9,5 dh pour 1\$ et un déficit budgétaire prévu de -3,5% du PIB.

Ce projet de loi de finances 2016 prévoit également 189 milliards de DH d'investissement public. Pour les entreprises, il est prévu l'institution d'une nouvelle grille de l'impôt sur les sociétés, des mesures de soutien à l'investissement privé avec une nouvelle charte de l'investissement et de nouvelles incitations financières. Enfin, une demande des entreprises pourrait être satisfaite avec une mesure de remboursement de TVA sur investissement au-delà des 3 ans exonérés.

<http://www.yabiladi.com/articles/details/39688/maroc-mohamed-boussaid-presente-projet.html>